



L'EXPRESS DE L'ÉCOLE

Septembre 2021

Bilan de la rentrée et la COVID-19

Premièrement, je tiens à remercier l'immense collaboration du personnel de l'école et des parents. Encore cette année, nous vivons une situation qui demande de nombreux changements, de la flexibilité et de la compréhension.

Nouveauté cette année : Nous avons reçu des tests rapides pour les élèves qui développeraient des symptômes EN COURS DE JOURNÉE et pour lesquels nous aurons reçu le consentement parental signé. Aucun test ne sera administré en cas de refus ou si aucun document n'a été remis.

De plus, si votre enfant a développé des symptômes à la maison, VOUS DEVREZ LE GARDER AVEC VOUS. Les enfants qui arrivent à l'école avec des symptômes seront automatiquement retournés à la maison. Vous devrez compléter l'outil d'évaluation et le faire tester dans une clinique si nécessaire.

Veuillez lire attentivement la lettre jointe à ce courriel.

Je vous remercie de votre collaboration!

30 SEPTEMBRE 2021

La prise de présence officielle pour le ministère se déroule chaque année le 30 septembre. La présence de votre enfant sera importante lors de cette journée!

ABSENCE DE VOTRE ENFANT

Vous devez contacter le secrétariat de l'école au 514-380-8899 poste 4061. Veuillez aviser le secrétariat chaque jour de l'absence de votre enfant ou pour un rdv. Veuillez noter que si votre enfant s'absente en raison de symptômes qui ressemblent à ceux de la COVID, vous devrez remplir la lettre d'engagement pour le retour à l'école. Cette lettre d'engagement doit obligatoirement être remise à l'enseignante ou au secrétariat lors du retour (Si vous n'avez pas signé la lettre, l'enfant pourrait être retourné à la maison).

CHANGEMENT DE FRÉQUENTATION AU SDG/SDM

Si vous désirez faire un changement dans la journée de votre enfant, vous devez aviser le service de garde avant 11h00 le matin (pour le service du midi) et avant 14 h00 l'après-midi (pour le service de garde). Vous pouvez joindre madame Nathalie Smith au 514-380-8899 poste 4069.

La SÉCURITÉ : Pour vous présenter à l'école, nous vous demandons de le faire par l'entrée principale. Ainsi, la secrétaire se fera un plaisir de vous accueillir. Pour des raisons de sécurité, il vous faut une autorisation pour circuler dans l'école, alors il est également interdit d'entrer par la porte du bas lors de l'entrée des élèves. De plus, si votre enfant fréquente le service de garde en fin de journée, nous vous demandons de patienter jusqu'à l'ouverture de celui-ci en fin de journée et de passer par le service de garde au lieu du secrétariat à 15h10.

La COLLABORATION : Le respect est une valeur qui a été soulignée en grand nombre par les parents de l'assemblée générale et par le personnel de l'école. Dans l'intérêt de vos enfants, une collaboration est importante entre vous et les intervenants de l'école. Un appui inconditionnel du parent envers l'école est nécessaire. Toutefois, en cas de désaccord ou de questionnement, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec un intervenant afin d'en discuter. Toute collaboration est garante d'une plus grande efficacité dans l'organisation scolaire de l'école.

FACTURATION

La facturation sera distribuée prochainement. La facture doit être payée dans les 30 jours qui suivent la date de facturation.

Il est possible de payer la facture par internet ou par téléphone avec votre numéro de référence via votre institution financière. Il est toujours possible de payer directement à l'école en argent comptant et par chèque.

Pour toute inscription à une activité non obligatoire (parascolaire, sorties, etc..) il ne doit pas y avoir de solde sur les factures d'effets scolaires, de surveillance et d'encadrement du midi, à défaut de quoi, l'inscription de votre enfant ne pourra être acceptée.

ARGENT DANS LE SAC D'ÉCOLE DE VOTRE ENFANT

On vous demande de ne jamais mettre des billets dans le sac de votre enfant si ceux-ci ne sont pas dans une enveloppe bien identifiée (nom de l'enfant et la raison). Même si l'argent comptant est accepté comme moyen de paiement, nous privilégions les chèques et les paiements bancaires.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les dates des rencontres du conseil d'établissement à l'école Jean XXIII sont :

21 septembre 2021
29 octobre 2021
2 novembre 2021
7 décembre 2021
25 janvier 2022
22 février 2022
05 avril 2022
3 mai 2022
7 juin 2022

Veuillez noter que les rencontres du conseil d'établissement se feront en visioconférence pour le moment. Il est possible de poser vos questions à envoyant un courriel à jeanxxiii@csdgs.qc.ca

Les membres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 sont :

M. Lior Ancelevicz, parent
Mme Valérie Roy, parent
M. François Leblanc, parent
Mme Karine Bleau, parent
Mme Marie-Claude Savard
M. Émilie Tremblay Laroche, parent (substitut)
M. Luc Madgin, parent (substitut)
Mme Marie-Brigitte Dukuze, parent (substitut)

Mme Annie Barbeau enseignante
Mme Marie-Claude Golinvaux, enseignante
Mme Marie-Hélène Hamel, enseignante (substitut)
M. Jacob Saada, enseignante (substitut)

Mme Nathalie Smith, technicienne au service de garde

Mme Chantal Auger, Personnel de soutien

Mme Nancy Boyer, directrice

DATES IMPORTANTES

24 septembre	Journée pédagogique
30 septembre	Prise de présences officielle
11 octobre	Congé
22 octobre	Journée pédagogique
2 novembre	Séance du conseil d'établissement

AIDE-MÉMOIRE

Courriel de l'école :

Jeanxxiii@csdgs.net

Téléphone de l'école :

514-380-8899, poste 4061

Pour motiver les absences de votre enfant :

514-380-8899, poste 4061

Courriels du service de garde :

nathalie.smith@csdgs.net

Téléphone du service de garde :

514-380-8899 poste 4069 (technicienne); poste
5069 (accueil-SDG)

Site internet de l'école :

<http://jeanxxiiicsdgs.qc.ca/>

Nancy Boyer
Directrice